

Tel: 05 46 50 64 63 E-mail: contact@gerfiplus.fr

Ref. R1035

Handicap et citoyenneté

OBJECTIFS

- Cerner les principaux aspects juridiques relatifs aux personnes en situation de handicap et mieux situer leur place au sein de la cité.
- Permettre aux professionnels d'identifier l'ensemble des leviers disponibles pour un plein usage de la citoyenneté des personnes accompagnées.

PROGRAMME

Les principaux aspects juridiques relatifs à la personne en situation de handicap : droits généraux et spécifiques, libertés individuelles, responsabilités...
- l'évolution des politiques sociales du handicap à travers les siècles

droits fondamentaux de la personne accueillie et mise en œuvre des outils de la loi 2002-2 du 2

janvier 2002 : de l'esprit de la loi à son application (rappels) - étude des principales dispositions de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : une étape vers davantage d'inclusion sociale ?

- du statut de majeur à celui de majeur protégé :

. les grands principes introduits par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007

- la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice : élargissement des droits des personnes protégées, pour garantir aux personnes sous tutelle l'exercice de droits fondamentaux (impact sur mariage, Pacs, divorce, droit de vote)
- L' exercice de la citoyenneté en questions : pour un meilleur usage à l'intérieur et à l'extérieur des
- l'usager dans la cité : un citoyen ordinaire ? : les droits des personnes en situation de handicap à l'épreuve des représentations sociales
- quels projets... pour quelle citoyenneté ? : réflexion autour d'une pratique éthique de l'accompagnement

<u>Méthode pédagogique</u>: Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

<u>Personnes concernées / Prérequis</u>: Tout personnel éducatif travaillant en établissements sociaux et/ou médico-sociaux

<u>Animation</u>: Conseil spécialisé en action sanitaire et sociale, Ex chef de service

Nombre de participants : 15 personnes maxi

DPC: nous consulter

Durée: 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.



